

ses idéaux dans les organisations qui ont repris leurs biens, notamment immobiliers. Mais Les Amies n'ont pas voulu que leur souvenir ne subsiste qu'à travers les organisations héritières de leurs principes: au moment de se dissoudre, l'association suisse a décidé de confier ses archives à la Fondation Gosteli et a très vite émis le souhait de les faire vivre dans une étude historique. Sortie en allemand en 2021, celle-ci a été traduite en français quatre ans plus tard et a été éditée chez Alphil.

Les autrices affirment n'avoir pas conçu leur passionnant travail comme un ouvrage scientifique, préférant se contenter de poser des bases pour de futures recherches. Elles évoquent néanmoins avec finesse le passage dans le giron de l'État de ces nombreuses tâches assumées principalement par des philanthropes, et qui ont acquis souvent une visibilité publique grâce à leur engagement généralement discret. On aurait sans doute désiré qu'elles le contextualisent davantage, mais il est vrai que l'histoire de toutes ces organisations – souvent pionnières dans leurs domaines d'action – issues de la «passion» philanthropique de ces femmes et de ces hommes préoccupés par la misère de leurs contemporains n'en est encore qu'à ses balbutiements. Avec les autrices, on peut espérer et souhaiter que leur démarche fera école.

Olivier Meuwly, Lausanne

Yvonne Pesenti Salazar, **Ragazze di convitto. Emigrazione femminile e convitti industriali in Svizzera**, Locarno: Armando Dadò editore, 2024, 368 pages.

L'histoire des internats pour filles, un phénomène qui s'est progressivement répandu dans la Suisse centrale et dans les cantons à majorité catholique à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, a longtemps été peu étudiée et, dans de nombreux cas, méconnue. Les *Arbeiterinnenheime*, comme on appelait généralement ces internats en Suisse alémanique, étaient des lieux destinés à accueillir des jeunes et très jeunes femmes – que nous appellerions aujourd'hui des enfants – au service de l'industrie textile du pays. Ces structures étaient créées à des fins philanthropiques pour pallier la pauvreté généralisée et endiguer le paupérisme qui nuisait à la morale de l'époque. En réalité, il s'agissait de lieux où un contrôle direct, souvent répressif, était exercé sur une main-d'œuvre moralement condamnée mais juridiquement peu réglementée et en partie autorisée. Ces internats étaient conçus pour accueillir des filles mineures issues d'endroits différents ou éloignés du complexe industriel auquel elles étaient adjacentes et fonctionnelles. Ce n'est pas un hasard si l'autrice Yvonne Pesenti Salazar parle d'émigration féminine: provenant dans ce cas initialement du Tessin et des Grisons puis de différents cantons, elle se recrute à partir de l'après-guerre dans le principal réservoir de main-d'œuvre étrangère pour la Suisse de l'époque, l'Italie.

Le livre est divisé en quatre chapitres. Suivant l'approche historique, ils sont articulés chronologiquement en quatre phases en s'appuyant, comme le souligne l'autrice elle-même, sur deux types de sources: d'une part, des séries statistiques, des rapports des inspecteurs d'usine et des autorités de surveillance compétentes; d'autre part, la documentation des archives de l'Institut des sœurs de Sainte-Croix de Menzingen, principalement pour les années à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle.

En ce qui concerne la structure des phases d'analyse, la première (1850–1890) retrace la naissance des internats, dont le concept reposait sur l'idée «de confier à un particulier des tâches d'assistance, allégeant ainsi la charge de l'État» (p. 17). Elle commence par le récit des exploits de Johan Jakob Richter-Linder, entrepreneur textile bâlois qui rejoint la Société pour l'éducation des pauvres en 1850. La *Schorenanstalt* ouvre

ses portes en 1853, pouvant accueillir au total 250 personnes (p. 17). Première du genre, cette structure suscite dès ses débuts un intérêt croissant, au point d'être mentionnée comme attraction touristique de la région de Bâle dans un guide de 1867 (p. 18). À l'époque, la législation en matière de protection de l'enfance et du travail des mineurs n'a pas encore vu le jour en Suisse et, d'une manière plus générale, au niveau international. Bien que, à partir de 1877, la loi fédérale sur les fabriques interdise l'emploi de personnel âgé de moins de 14 ans, de nombreux établissements tels que *Schorenanstalt* ont pu bénéficier de dérogations spéciales au moins jusqu'en 1892 voire, dans quelques autres cas, au-delà.

Le deuxième chapitre se concentre sur le parcours migratoire de jeunes filles originaires de différentes vallées du Tessin et nous emmène du XX^e siècle au début de la Grande Guerre (1890–1914). Après avoir présenté le contexte conceptuel de la création des internats, levier fonctionnel pour l'industrie textile suisse, sont abordés leur organisation, leur fonctionnement et les principes moraux qui régissent leurs préceptes opérationnels qui, compte tenu de l'époque, s'appuyaient inévitablement sur les ordres religieux, en particulier les sœurs de l'ordre de la Sainte-Croix de Menzingen.

Le troisième chapitre (1915–1945), qui traite des décennies les plus tragiques de l'histoire européenne récente, examine en profondeur les dynamiques au sein des structures et les parcours individuels, tels que le lien avec le territoire d'origine et les fonds que les jeunes filles pouvaient indirectement transférer. Dans le quatrième chapitre (1945–1980), l'attention se porte sur la contribution que de nombreuses mineures originaires d'Italie ont apportée au cours des dernières décennies à des structures désormais répandues sur tout le territoire suisse et dans des secteurs industriels autres que celui du textile, démontrant ainsi que le système des internats était à la base du phénomène migratoire féminin. On a longtemps imaginé, à tort, que l'immigration italienne des premières décennies de l'après-guerre, encouragée par l'accord de 1948, était essentiellement masculine, alors que l'immigration féminine était sous-estimée par l'historiographie migratoire en termes qualitatifs et surtout quantitatifs.

Comme le fait admirablement cet ouvrage, l'histoire des internats industriels, nés dans la branche textile avant de s'étendre à d'autres secteurs, mérite non seulement d'être reconstituée, mais elle est également indispensable en tant que contribution à l'historiographie migratoire en Suisse et vers la Suisse au cours du dernier siècle et demi. Bien que l'accent soit mis sur les filles et les jeunes femmes qui ont vécu ces expériences, il aurait été nécessaire d'approfondir certaines questions contextuelles.

Si l'essor du processus croissant d'industrialisation textile et les moments de crise sont abordés de manière exhaustive, la phase de déclin progressif, en particulier dans les années 1970, aurait pris une ampleur plus grande si elle avait été mieux contextualisée.

Pour décrire le climat politique et social des années 1970, il aurait en effet été utile d'étudier en profondeur les initiatives xénophobes. De même, la mobilisation d'une analyse à l'échelle internationale aurait pu apporter des réponses quant à la crise irréversible du secteur textile. Si, pour les experts du domaine et ceux qui ont une connaissance suffisante de l'histoire du système coercitif de l'enfance en Suisse, de nombreux passages sont facilement intuitifs, il aurait été nécessaire de resituer davantage les procédures adoptées par le système d'aide publique des autorités tutélaires, telles que la gestion des salaires, qui est pour sa part analysée de manière adéquate. Dans le même temps, il manque une vue d'ensemble de l'évolution de la législation en matière de protection du travail des mineurs au XIX^e et au XX^e siècle. Toutefois, compte tenu de la

complexité du sujet et du caractère incomplet des sources d'archives que l'autrice souligne à juste titre à de maintes reprises, *Ragazze di convitto* reste un ouvrage incontournable pour mieux appréhender une page d'histoire oubliée et longtemps sous-estimée.

Toni Ricciardi, Genève

Madlaina Bundi, **Johannes I. Die Unternehmungen des Baumeisters Johannes Badrutt im Engadin**, Zürich: Hier und Jetzt, 2025, 224 Seiten, 52 farbige und schwarz-weiße Abbildungen.

«Johannes I.» nennt sich die Biografie, welche die Historikerin Madlaina Bundi 2025 im Verlag Hier und Jetzt publiziert hat. Könnte der Titel einen noch dazu verleiten, an Papst Johannes I. zu denken, der im Auftrag des Ostgotenkönigs Theoderich dem Grossen 525 in Konstantinopel mit Kaiser Justinian über mehr Freiheit für die Arianer verhandeln sollte und bald nach seiner Rückkehr nach Ravenna in Gefangenschaft verstarb, so schafft der Untertitel Klarheit, wer dieser erste Johannes war: «Die Unternehmungen des Baumeisters Johannes Badrutt im Engadin» stehen im Zentrum der Betrachtungen. Statt Kirchengeschichte also eine Baugeschichte – doch wer meint, es handle sich «nur» um eine Baugeschichte, täuscht sich.

Bekannt dürfte der Name Badrutt vor allem wegen Johannes' gleichnamigem Sohn sein, der 1858 in St. Moritz die Pension Faller nach drei Jahren Pacht kaufte und unter dem Namen «Hotel-Pension Engadiner Kulm» zu einem Luxushotel ausbauen liess. Durch gezielten Landerwerb, Investitionen und technische Innovationen – in seinem Engadiner Kulm brannte 1879 das erste elektrische Licht der Schweiz – wurde Johannes II. zum Begründer eines Hotelimperiums und einer Hoteliersdynastie. Ein Sohn, Peter Robert Badrutt, führte das Kulm-Hotel weiter, ein anderer, Caspar Badrutt, liess das Palace erbauen. Beide Luxushotels sind bis heute in St. Moritz in Betrieb.

Madlaina Bundi interessiert sich für den Gründer der Badrutt-Dynastie. Dieser hat selbst nur wenige Zeugnisse hinterlassen, und die historische Forschung zur Engadiner Wirtschaft und Gesellschaft in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts weist noch zahlreiche Lücken auf. Die Biografie stützt sich darum auf viel neu ausgewertetes Archivmaterial und zeigt anhand von Korrespondenzen, Verträgen, Rechnungsbüchern und Verwaltungsakten, wie ein Baumeister- und Unternehmerleben im frühen 19. Jahrhundert im Engadin verlaufen konnte. Es ist ein Buch über eine Gesellschaft im Umbruch – nach dem Untergang des Freistaats der Drei Bünde und vor der Etablierung eines modernen Staatswesens –, in der sich ein Migrant zu behaupten sucht, sich einen Platz als Baumeister und Unternehmer zwischen alter und neuer Elite erkämpft, aufsteigt und schlussendlich scheitert – und doch bereits die Richtung weist, in der seine Kinder und Enkel dann in St. Moritz heimisch und erfolgreich werden. Denn das Einwanderer-Ehepaar Badrutt-Donatsch – Johannes Badrutt stammte aus Pagig im bündnerischen Schanfigg, Anna Maria Donatsch aus Malans – hatte im Oberengadin, wo die Familie sich 1816 niederliess, bereits früh «das Potenzial von Gastwirtschaftsbetrieben erkannt, einem Wirtschaftszweig, der von Einheimischen stark vernachlässigt wurde.» (S. 210)

Von zentraler Bedeutung für den Aufstieg war die Patronage. Bei diesem sozialpolitischen System, das in weiten Teilen der Eidgenossenschaft bis ins 19. Jahrhundert existierte, sorgte eine «instrumentelle Freundschaft» (S. 28) dafür, dass zwei Personen einen Vorteil erreichten. Der Patron bot dem Klienten nicht nur günstige Pachtbedingungen und Kredite, sondern auch Zugang zu Ämtern oder Unterstützung vor Gericht. Der Klient zahlte dies durch Arbeit, politische Unterstützung und Verbreitung des Ruhms des